



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 AOUT 2022

* * * * *

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BORDET Bernard, Maire.

PRÉSENTS : Mmes HERHARD Anne-Marie, GRONIER Emilie, GROUSSET Sylvie, MM BORDET Bernard, BRETON Philippe, BRISSON Noël, DRUEZ Richard, LUCAS Stéphane.

ABSENT.E.S. EXCUSÉ.E.S : BOUHIER-BONNEAU Brigitte, VEILLAT-FABIEN Florence.

Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents : 8

Absent.e.s excusé.e.s : 2

Pouvoirs : 0

Votants : 8

Secrétaire de séance : Madame HERHARD Anne-Marie

Convocation : 23 août 2022

ORDRE DU JOUR

➤ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2022

A. FINANCES PUBLIQUES :

1. Etude Paysagiste Concepteur :
 - a. Attribution des travaux,
 - b. Validation plan de financement,
 - c. Demande de subvention DREAL.
2. Terrain multisport et Aire de Jeux :
 - a. Attribution des travaux,
 - b. Validation plan de financement,
 - c. Demande de subvention Programme Equipements sportifs de proximité
3. Sentier Pédestre - Les Poublées :
 - a. Attribution des travaux,
 - b. Validation plan de financement,
 - c. Demande de subvention Département.
4. Voirie – reprise travaux route de la Sèvre
5. Révision des Loyers – Logements Communaux

B. RESSOURCES HUMAINES :

1. Création d'un poste Adjoint Administratif
2. Devis Conseil en organisation – Service administratif

C. INTERCOMMUNALITÉ :

1. Transfert compétences gestion du transport scolaire au SIGE

D. QUESTIONS DIVERSES.

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2022

Accord du conseil municipal

A. FINANCES PUBLIQUES :

1. Etude Paysagiste Concepteur :

a. Attribution de l'étude :

Un seul candidat a transmis une candidature, 3 bureaux d'études ont transmis un refus de présentation de candidature.

| DÉSIGNATION | HT | TTC |
|--|--------------------|--------------------|
| Programmation 2022 | 19 825,00 € | 23 790,00 € |
| TRANCHE FERME – Schéma directeur de la requalification des aménagements paysagers (Diagnostic + orientation) et Avant-projet | 13 487,50 € | 16 185,00 € |
| OPTION 1 - Permis d'aménager | 6 337,50 € | 7 605,00 € |
| OPTION 2 - Accompagnement du futur gestionnaire sur 3ans | | |

Accord du conseil municipal

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a eu à ce jour 4 visites du camping par des candidats à la reprise de la gestion de l'équipement municipal.

Le dossier de candidature est toujours en ligne sur la plateforme Marché Sécurisé et fait l'objet à ce jour de 40 retraits de dossier. L'appel à candidature sera clôturé le 17 octobre à 12h.

b. Validation du plan de financement :

| SUBVENTIONS | MONTANT HT | |
|--|--------------------|-------------|
| Programmation 2022 | 19 825,00 € | 100% |
| DREAL 1 ^{ère} demande + Avenant | 10 000,00 € | 50% |
| DREAL 2 ^{ème} demande | 6 337,50 € | 32% |
| COMMUNE | 3 487,50 € | 18% |

Accord du conseil municipal

c. 2^{ème} demande de subvention DREAL :

Le conseil municipal autorise le Maire à déposer la seconde demande de subvention.

2. Terrain multisport et Aire de Jeux :

a. Attribution des travaux :

RINEAU TP : 30 249 € HT / 36 298,80 € TTC

- Enlèvement des haies et résineux = 2 620,00 € HT
- Aménagement terrain pour city stade = 13 395 € HT
- Aménagement de la piste existante = 3 744 € HT
- Réalisation d'une nouvelle piste = 10 490 € HT

| NATURE DES DEPENSES | MONTANT HT | MONTANT TTC |
|---|------------------|---------------------|
| Terrain multisports | 52 732 € | 63 278,40 € |
| Piste Athlétisme + Bac réception saut en longueur | 14 234 € | 17 080,80 € |
| <i>SOUS TOTAL</i> | <i>66 966 €</i> | <i>80 359,20 €</i> |
| Structure multi activités + Portique Nid d'Oiseau | 24 559 € | 29 470,80 € |
| Téléphérique Bois | 10 809 € | 12 970,80 € |
| <i>SOUS TOTAL</i> | <i>35 368 €</i> | <i>42 441,60 €</i> |
| TOTAUX | 102 389 € | 122 866,80 € |

Choix des couleurs du multisports : RAL 6034 bleu (majorité) et RAL 2003 orange (touche de couleur)

Panneau basket : vert anis

Les élus demandent un visuel avec les deux couleurs avec une variante inversée des couleurs majoritaires.

Accord du conseil municipal

b. Validation plan de financement :

| SUBVENTIONS | MONTANT HT | |
|--|------------------|------------|
| ETAT - DETR | 30 232 € | 30% |
| ETAT - Programme des Equipements Sportifs de Proximité (PEP) 80% maximum du Terrain Multisports et de la piste Athlétisme | 53 573 € | 45% |
| <i>SOUS TOTAL</i> | <i>83 805 €</i> | <i>75%</i> |
| AUTO FINANCEMENT | 25 740 € | 25% |
| TOTAL | 102 389 € | |

Accord du conseil municipal

c. Demande de subvention Programme Equipements sportifs de proximité :

Le conseil municipal autorise le Maire à déposer la demande de subvention.

3. Sentier Pédestre - Les Poublées :

a. Attribution des travaux :

| Entreprises | HT | TTC |
|-------------|-------------|-------------|
| COLAS | 22 672,00 € | 27 206,40 € |
| RINEAU TP | 21 893,50 € | 26 272,20 € |

Le conseil municipal vote pour l'entreprise RINEAU TP.

b. Validation plan de financement :

| RECETTES | |
|------------------|-----------------|
| SUBVENTIONS | MONTANT HT |
| Département | 13 136 € |
| AUTO FINANCEMENT | 8 757 € |
| TOTAL | 21 894 € |

Accord du conseil municipal

c. Demande de subvention Département :
Accord du conseil municipal

4. Voirie – reprise travaux route de la Sèvre

Devis COLAS : 14 236 € HT / 17 083,20 € TTC

La route de la Sèvre a subi des détériorations importantes suite à la période de sécheresse qui provoque des affaissements de la voie. Afin de sécuriser rapidement les déplacements, le conseil municipal fait effectuer une reprise de la voirie.

Au vu de l'urgence, le conseil municipal décide de programmer l'entreprise sans mis en concurrence exceptionnellement pour permettre une intervention rapide pour raison de sécurité routière.

0 voix ABSTENTION

1 voix CONTRE

7 voix POUR

5. Révision des Loyers – Logements Communaux

La variation annuelle de l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2022 étant de 3,60 %.

| LOGEMENTS | LOCATAIRES | ADRESSE du logement | Loyer actuel | Loyer au 01/09/2022 |
|-----------|-----------------------------------|----------------------------|-----------------|------------------------|
| 1 | LECURIEUX BONNEFOND Jacqueline | 1 Rte de Benet | 408,80 € | 422,40 € |
| 2 | PRESLE Aurore | 43 Rte de Ste Christine | 448,65 € | 464,80 € |

Accord du conseil municipal

B. RESSOURCES HUMAINES :

1. Création d'un poste Adjoint Administratif

Suite à la publication de l'offre d'emploi « Gestionnaire des projets communaux, 3 candidatures ont été reçues et les candidates rencontrées.

La seule personne qui pouvait permettre l'obtention du financement VTA a décliné l'offre après l'entretien de recrutement.

Le Maire propose le recrutement d'une adjointe administrative qui pourra prendre en charge autant des missions administratives que des suivis de projets.

Ce recrutement nécessite l'ouverture d'un poste Adjoint administratif territorial.

Voici le tableau financier pour ce type de poste :

| Profil Adjointe administrative | 35h (100%) | 28h (80%) |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| Coût brut | | |
| Mensuel | 2 412,29 € | 1 929,74 € |
| 12 mois | 28 947,48 € | 23 156,88 € |
| 18 mois | 43 421,22 € | 34 735,32 € |

Accord du conseil municipal pour un contrat de 28h sur 6 mois renouvelable.

2. Devis Conseil en organisation – Service administratif

Sur la suggestion de la secrétaire de Mairie, un devis a été demandé au Centre de Gestion pour une prestation conseil en organisation dédiée au service administratif et au travail collaboratif avec les élus.

Le coût de cette prestation est estimée à 4 960 € Net de Taxe comprenant :

- 3 h de préparation (entretien),
- 25 h d'intervention (observation des méthodes de travail actuelles),
- 28h d'analyse et de rédaction
- 6 h de restitution.

Cette intervention serait programmable pour le mois de novembre 2022 avec l'arrivée d'un agent administratif supplémentaire au secrétariat.

Accord du conseil municipal

C. INTERCOMMUNALITÉ :

Transfert compétence gestion du transport scolaire au SIGE

Dans le cadre du regroupement de toutes les tâches des affaires scolaires vers SIGE entamé en 2021, la dernière étape est le transfert de la gestion du transport scolaire jusqu'alors effectuée par la commune Le Mazeau pour le compte des 3 communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunale).

Accord du conseil municipal

D. QUESTIONS DIVERSES :

Problématique BAR : nuisances sonores

Au vu des problèmes de voisinage, la commune demande un devis de clôture entre la terrasse du bar et la cour des voisins pour chercher à atténuer les nuisances sonores.

Point sentier Pédestre au cœur du Marais :

Les travaux sont en cours pour la réalisation des pontons de chaque côté de la berge.
Suggestion de créer un balisage tout au long du parcours pour une sensibilisation de la faune et de la flore.

Séance levée à 20h45

Le Maire



#signature#

BORDET Bernard